



Le Saint-Siège

VOYAGE APOSTOLIQUE DU PAPE

BENOÎT XVI

EN TURQUIE

(28 NOVEMBRE - 1er DÉCEMBRE 2006)

**RENCONTRE AVEC LE CORPS DIPLOMATIQUE
AUPRÈS DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE**

DISCOURS DU SAINT-PÈRE

Nonciature apostolique d'Ankara

Mardi 28 novembre 2006

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

J'ai préparé mon discours en français, car c'est la langue de la diplomatie, espérant qu'il pourra être compris.

Je vous salue avec une grande joie, vous qui, en tant qu'Ambassadeurs, exercez la noble charge de représenter vos pays auprès de la République de Turquie et qui avez bien voulu rencontrer le Successeur de Pierre dans cette Nonciature, et je remercie votre Vice-Doyen, Monsieur l'Ambassadeur du Liban, pour les aimables paroles qu'il vient de m'adresser. Je suis heureux de vous redire l'estime que le Saint-Siège a maintes fois exprimé pour votre haute fonction qui assume aujourd'hui une dimension toujours plus «globale». En effet si votre mission vous conduit, avant tout, à protéger et à promouvoir les intérêts légitimes de chacune de vos nations, «l'inéluctable interdépendance qui aujourd'hui relie toujours davantage tous les peuples du monde invite tous les diplomates à être, dans un esprit toujours neuf et original, les artisans de l'entente entre les peuples, de la sécurité internationale et de la paix entre les nations» (Jean-Paul II, *Discours au Corps diplomatique*, Mexico, 26 janvier 1979).

Je tiens d'abord à évoquer devant vous le souvenir des visites mémorables de mes deux prédécesseurs en Turquie, le Pape Paul VI, en 1967, et le Pape Jean-Paul II, en 1979. Comment ne pas faire mémoire également du Pape Benoît XV, artisan infatigable de la paix au cours du premier conflit mondial, et du Bienheureux Jean XXIII, le Pape «ami des Turcs», qui fut Délégué apostolique en Turquie et Administrateur apostolique du Vicariat latin d'Istanbul, laissant à tous le souvenir d'un pasteur attentif et plein de charité, spécialement désireux de rencontrer et de connaître la population turque dont il était l'hôte reconnaissant ! Je suis heureux d'être aujourd'hui l'hôte de la Turquie, venu ici en ami et en apôtre du dialogue et de la paix.

Il y a plus de quarante ans, le Concile Vatican II écrivait que «la paix n'est pas une pure absence de guerre et qu'elle ne se borne pas seulement à assurer l'équilibre de forces adverses», mais qu'elle «est le fruit d'un ordre inscrit dans la société humaine par son divin Fondateur, et qui doit être réalisé par des hommes qui ne cessent d'accéder à une justice plus parfaite» (*Gaudium et spes*, n. 78). Nous avons en effet appris que la véritable paix a besoin de la justice, pour corriger les déséquilibres économiques et les désordres politiques qui sont toujours des facteurs de tensions et de menaces dans toute société. Le développement récent du terrorisme et l'évolution de certains conflits régionaux ont par ailleurs mis en évidence la nécessité de respecter les décisions des Institutions internationales et aussi de les soutenir, en leur donnant notamment des moyens efficaces pour prévenir les conflits et pour maintenir, grâce à des forces d'interposition, des zones de neutralité entre les belligérants. Tout cela reste pourtant inefficace si ce n'est pas le fruit d'un vrai dialogue, c'est-à-dire d'une sincère rencontre entre les exigences des parties concernées, afin de parvenir à des solutions politiques acceptables et durables, respectueuses des personnes et des peuples. Je pense tout particulièrement au conflit du Moyen-Orient, qui perdure de manière inquiétante en pesant sur toute la vie internationale, au risque de voir se généraliser des conflits périphériques et se diffuser les actions terroristes; je salue les efforts des nombreux pays, dont la Turquie, qui se sont engagés aujourd'hui dans la restauration de la paix au Liban, plus nécessaire que jamais. J'en appelle une fois de plus, devant vous, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, à la vigilance de la communauté internationale, pour qu'elle ne se dérobe pas à ses responsabilités et qu'elle déploie tous les efforts nécessaires pour promouvoir, entre toutes les parties en cause, le dialogue qui seul permet d'assurer le respect d'autrui, tout en sauvegardant les intérêts légitimes et en refusant le recours à la violence. Comme je l'ai écrit dans mon premier *Message pour la Journée mondiale de la Paix*, «la vérité de la paix appelle tous les hommes à entretenir des relations fécondes et sincères; elle les encourage à rechercher et à parcourir les voies du pardon et de la réconciliation, à être transparents dans les discussions et fidèles à la parole donnée» (*1er janvier 2006*, n. 6).

La Turquie a depuis toujours une situation de pont entre l'Orient et l'Occident, entre le continent asiatique et le continent européen, et de carrefour de cultures et de religions. Au siècle dernier, elle s'est donné les moyens de devenir un grand pays moderne, en faisant notamment le choix d'un État laïque, distinguant clairement la société civile et la religion, afin de permettre à chacune d'être autonome dans son domaine propre, tout en respectant la sphère de l'autre. Le fait que la

majorité de la population de ce pays soit musulmane constitue une réalité marquante de la vie sociale dont l'État ne peut que tenir compte, mais la constitution turque reconnaît à tout citoyen les droits à la liberté de culte et à la liberté de conscience. C'est le devoir des Autorités civiles dans tout pays démocratique de garantir la liberté effective de tous les croyants et de leur permettre d'organiser librement la vie de leur communauté religieuse. Je souhaite bien sûr que les croyants, à quelque communauté religieuse qu'ils appartiennent, puissent toujours bénéficier de ces droits, certain que la liberté religieuse est une expression fondamentale de la liberté humaine et que la présence active des religions dans la société est un facteur de progrès et d'enrichissement pour tous. Cela implique bien sûr que les religions elles-mêmes ne recherchent pas à exercer directement un pouvoir politique, car elles n'ont pas vocation à cela, et, en particulier, qu'elles renoncent absolument à cautionner le recours à la violence comme expression légitime de la démarche religieuse. Je salue à cet égard la communauté catholique de Turquie, peu nombreuse mais très attachée à participer de son mieux au développement du pays, notamment par l'éducation de la jeunesse, ainsi qu'à la construction de la paix et à la concorde entre tous les citoyens.

Comme je l'ai rappelé récemment, « nous avons impérativement besoin d'un dialogue authentique entre les religions et entre les cultures, capable de nous aider à surmonter ensemble toutes les tensions, dans un esprit de collaboration fructueuse » (*Discours lors de la rencontre avec les ambassadeurs des pays musulmans*, Castel Gandolfo, 25 septembre 2006). Ce dialogue doit permettre aux diverses religions de mieux se connaître et de se respecter mutuellement, afin d'œuvrer toujours plus au service des aspirations les plus nobles de l'homme, en quête de Dieu et du bonheur. Je souhaite, pour ma part, redire à l'occasion de ce voyage en Turquie toute mon estime pour les croyants musulmans, les invitant à s'engager ensemble, grâce au respect mutuel, en faveur de la dignité de tout être humain et pour la croissance d'une société où liberté personnelle et attention à autrui permettent à chacun de vivre dans la paix et la sérénité. C'est ainsi que les religions pourront participer à relever les nombreux défis auxquels les sociétés sont actuellement confrontées. Assurément, la reconnaissance du rôle positif que rendent les religions au sein du corps social peut et doit inciter nos sociétés à approfondir toujours davantage leur connaissance de l'homme et à respecter toujours mieux sa dignité, en le plaçant au centre de l'action politique, économique, culturelle et sociale. Notre monde doit réaliser de plus en plus que tous les hommes sont profondément solidaires et les inviter à mettre en valeur leurs différences historiques et culturelles non pour s'affronter mais pour se respecter mutuellement.

L'Église, vous le savez, a reçu de son Fondateur une mission spirituelle et elle n'entend donc pas intervenir directement dans la vie politique ou économique. Cependant, au titre de sa mission et forte de sa longue expérience de l'histoire des sociétés et des cultures, elle souhaite faire entendre sa voix dans le concert des nations, afin que soit toujours honorée la dignité fondamentale de l'homme, et spécialement des plus faibles. Devant le développement récent du phénomène de la mondialisation des échanges, le Saint-Siège attend de la communauté internationale qu'elle s'organise davantage, afin de se donner des règles permettant de mieux

maîtriser les évolutions économiques, de réguler les marchés, voire de susciter des ententes régionales entre les pays. Je ne doute pas, Mesdames et Messieurs, que vous ayez à cœur, dans votre mission de diplomates, de faire se rencontrer les intérêts particuliers de votre pays et les nécessités de s'entendre les uns avec les autres, et que vous puissiez ainsi contribuer grandement au service de tous.

La voix de l'Église sur la scène diplomatique se caractérise toujours par la volonté, inscrite dans l'Évangile, de servir la cause de l'homme, et je manquerais à cette obligation fondamentale si je ne rappelais pas devant vous la nécessité de mettre toujours davantage la dignité humaine au cœur de nos préoccupations. Le développement extraordinaire des sciences et des techniques que connaît le monde d'aujourd'hui, avec ses conséquences quasi immédiates sur la médecine, sur l'agriculture et la production des ressources alimentaires, mais également sur la communication des savoirs, ne doit pas se poursuivre sans finalité ni sans référence, alors qu'il est question de la naissance de l'homme, de son éducation, de sa manière de vivre et de travailler, de sa vieillesse et de sa mort. Il est plus que nécessaire de réinscrire le progrès d'aujourd'hui dans la continuité de notre histoire humaine et donc de le conduire, selon le projet qui nous habite tous de faire grandir l'humanité et que le livre de la Genèse exprimait déjà à sa manière : «Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la» (1, 28). Permettez-moi enfin, en pensant aux premières communautés chrétiennes qui ont grandi sur cette terre et tout particulièrement à l'apôtre Paul, qui en a fondé lui-même plusieurs, de citer son propos aux Galates : «Or vous, frères, vous avez été appelés à la liberté. Mais que cette liberté ne soit pas un prétexte pour vivre de manière égoïste ; au contraire, mettez-vous, par amour, au service les uns des autres» (5, 13). La liberté est un service les uns des autres. Je forme le vœu que l'entente entre les nations, que vous servez les uns et les autres, contribue toujours davantage à faire grandir l'humanité de l'homme, créé à l'image de Dieu. Un si noble objectif requiert le concours de tous. C'est pourquoi l'Église catholique entend renforcer la collaboration avec l'Église orthodoxe et je souhaite vivement que ma prochaine rencontre avec le Patriarche Bartholomaios Ier au Phanar y contribue largement. Comme le soulignait le Concile œcuménique Vatican II, l'Église cherche également à collaborer avec les croyants et les responsables de toutes les religions, et particulièrement avec les musulmans, pour «protéger et promouvoir ensemble, pour tous les hommes, la justice sociale, les biens de la morale, la paix et la liberté» (*Nostra Aetate*, n. 3). J'espère que mon voyage en Turquie portera de nombreux fruits dans cette perspective.

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, sur vos personnes, sur vos familles et sur tous vos collaborateurs, j'invoque de grand cœur les Bénédiction du Très-Haut.

**Insegnamenti* II, 2 p. 704-709.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.49 p.3, 6.

La Documentation catholique 2007 n.2371 p.12-15.

© Copyright 2006 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana